

France-Toulouse: Laboratory, optical and precision equipments (excl. glasses)

OJ S 116/2017 20/06/2017

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre national d'études spatiales (CNES)

Postal address: Établissement de Toulouse, 18 avenue Édouard Belin

Town: Toulouse Cedex 9

NUTS code: FRJ23 Haute-Garonne

Postal code: 31401

Country: France

Contact person: à l'attention de Marielle Caranana, service sol, sciences et ballons

E-mail: marielle.caranana@cnes.fr

Telephone: +33 0561281705

Fax: +33 0561281404

Internet address(es):

Main address: <http://www.cnes.fr>

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<http://www.cnes.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Other activity: Recherche-développement scientifique

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Renouvellement des Caméras Numériques Rapides

Reference number: DAJ/AR/IS-2017-0009397

II.1.2. Main CPV code

38000000 Laboratory, optical and precision equipments (excl. glasses)

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Il faut renouveler le parc des Caméras Numériques Rapides (Phantom V10) afin d'assurer les missions de films techniques sur ELA3. Le besoin pour ces nouvelles caméras s'oriente sur des caméras à bas coûts (<10 kEUR) laissées sur place afin de réduire les coûts d'exploitation et des caméras de moyenne gamme (< 25 kEUR) pour les missions nécessitant de la précision avec possibilité également de ne pas les démonter à chaque lancement. Il faut équiper les deux tables Ariane 5, cela fait 21 CNR à approvisionner. La répartition, entre les 2 modèles, serait, à titre indicatif, le suivant :

- 7 caméras « low cost » ayant une cadence de 50 images/secondes et une résolution minimale full HD 1920X1080.

- 14 caméras « performance » ayant une cadence comprise entre 200 et 500 images /secondes et une résolution minimale full HD 1920X1080.

Ne sont pas pris en compte ici les rechanges (a priori 1 CNR « low cost » et 1 CNR « performance »).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

38651500 Cinematographic cameras, 38651100 Camera lenses

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRY30 Guyane

II.2.4. Description of the procurement

Le projet se déroulera en deux phases :

Phase 1 : Tests de CNR sur l'ELA3 lors d'un lancement Ariane 5

- Envoi des spécifications aux candidats retenus (constructeurs ou fournisseurs de Caméras Numériques rapides)

- Réception et dépouillements des réponses à la consultation

- Choix des opérateurs économiques pour les tests à Kourou

- Pour les soumissionnaires retenus, tests in situ lors du lancement VA239

- Support pour le dépouillement après le vol

- Choix de modèles de CNR pour la phase 2

Phase 2 : Sous réserve de résultat des essais et d'un coût satisfaisant pour l'achat de l'ensemble des caméras, un ou deux candidats sera(ont) retenu(s) pour la contractualisation de la phase 2.

Les prestations principales demandées dans le cadre de ce marché sont les suivantes :

Pour la Phase 1

- La réponse technique aux spécifications demandées.

- L'envoi des caméras à tester en Guyane Française

- Les réglages et installations des Caméras sur le pas de tir Ariane 5

Pour la phase 2

- La fourniture de systèmes de Caméras Numériques Rapides formés par :

- Des Caméras Numériques Rapides,

- Un logiciel permettant le contrôle et la commande à distance de l'ensemble des Caméras,

- Le transport par voie terrestre et aérienne de l'ensemble en Guyane Française :

- Le transport sera pris en charge par le futur Contractant, depuis ses locaux jusqu'au Centre Spatial Guyanais, par avion de ligne commercial et par moyens terrestres.

— Optionnellement, le futur Contractant pourra être sollicité pour un support technique sur place lors de la Qualification Opérationnelle et éventuellement lors du premier ou des premiers lancements utilisant son système de CNR.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 7

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Les prestations seront soumises à des contraintes de retour géographique imposées par l'Agence Spatiale Européenne. Dès lors seules les sociétés ressortissantes d'un pays contribuant au programme Ariane 5 pourront avoir accès au dossier de mise en concurrence. Pour information, les principaux retours géographique pour cette prestation, concernent : la France, la Suisse, l'Allemagne et l'Italie.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les opérateurs économiques souhaitant avoir accès au dossier de mise en concurrence doivent remettre à l'appui de leur demande les éléments suivants :

1° la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;

2° une déclaration sur l'honneur précisant :

a) ne pas avoir fait l'objet depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premiers et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et 450-1 ;

b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ;

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.8221-1 à L.8221-2, L.8221-3 à L.8221-5, L.8221-8 à L.8251-1, L.8231-1 et L.8241-1 à L.8241-2 du nouveau code du travail ;

- d) ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.620-1 du code de commerce ;
 - e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L.625-2 du code de commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
 - f) ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L.620-1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
 - g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement du présent préavis, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date de lancement du présent avis ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
 - h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement du présent avis, au regard des articles L.5212-1 à L.5212-4 et, L.5214-1 et L.5212-9 à L.5212-11 ou L.5212-5, du nouveau code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Les pièces rédigées en langue étrangère seront acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les opérateurs économiques souhaitant avoir accès au dossier de mise en concurrence doivent clairement et le plus précisément possible indiquer à l'appui de leur demande les compétences dont ils disposent pour répondre aux spécifications techniques indiquées précédemment.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 06/07/2017 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

English, French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 12 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La présente mise en concurrence est exclue du champ d'application de l'ordonnance n°2015-899 du 23.7.2015 relative aux marchés publics.

Les opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés par cette mise en concurrence sont invités à solliciter le dossier de mise en concurrence.

Conditions d'obtention du dossier de mise en concurrence :

Seuls les opérateurs économiques remplissant les critères suivant pourront avoir accès au dossier de mise en concurrence :

- avoir les compétences technique afin de répondre aux exigences techniques décrites ci-avant. La compétence de l'opérateur économique sera appréciée à partir des éléments remis par ce dernier (cf. III.1.3),
- être ressortissants d'un pays ressortissant de l'Agence Spatiale Européenne et contribuant au programme Ariane 5 (Cf. II.2.14),
- être en conformité avec la législation (cf. III.1.1).

Modalité d'obtention du dossier de mise en concurrence :

Pour obtenir le dossier de mise en concurrence, les opérateurs économiques doivent formuler une demande écrite (ou mail) auprès du correspondant identifié au I.1 avant le 6.7.2017.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 68 rue Raymond IV, BP 7007

Town: Toulouse

Postal code: 31068

Country: France

E-mail: greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Telephone: +33 562735757

Fax: +33 562735740

Internet address: <http://toulouse.tribunal-administratif.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif

Postal address: 68 rue Raymond IV, BP 7007

Town: Toulouse

Postal code: 31068

Country: France

E-mail: greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Telephone: +33 562735757

Fax: +33 562735740

Internet address: <http://toulouse.tribunal-administratif.fr>

VI.5.

Date of dispatch of this notice

15/06/2017